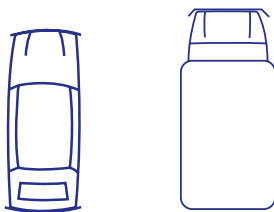


- Certificats médicaux en cas d'hospitalisation ou d'examen par un médecin
- Témoignages
- Constat amiable
- Devis ou factures
- Dépôt de plainte, en cas de vol

[illegible]

- le trajet suivi par l'assuré
- le trajet suivi par l'adversaire
- le point de choc

This image shows a full page of blank graph paper. The grid consists of small, equal-sized squares formed by thin black lines. There are 20 columns and 20 rows of squares, creating a total of 400 square units. The grid covers the entire area of the page, leaving no margins or additional markings.

non ☐

N° du procès-verbal :

Si oui, par qui ?

Société d'Assurance mutuelle à cotisations variables.
Entreprise régie par le Code des Assurances.
76044 ROUEN CEDEX

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des Assurances
TSA 55113 - 79060 NIORT CEDEX

N° événement Assuré :

ÉTAT ESTIMATIF DES BIENS DÉTRUITS, DÉTÉRIORÉS OU VOLÉS - (à remplir impérativement)

DÉSIGNATION marque et type	Date d'achat ou date de mise en fonction	Prix d'achat (1)	Frais de remise en état (2)	Qualité de l'assuré vis-à-vis du bien : propriétaire, locataire, emprunteur dépositaire... (Durée du prêt éventuel)

(1) Joindre facture d'achat, à défaut, attestation du vendeur, documents d'inventaires, comptables, etc ...
(2) Joindre devis.
En cas de vol, joindre le récépissé de déclaration de vol aux autorités de Police ou de Gendarmerie.
Dater et signer, l'assuré devant faire précéder sa signature de la mention manuscrite "Certifié sincère et véritable".

Date : Signature

FEUILLE DE FRAIS

RÉFÉRENCES :

Il est indispensable de joindre les photocopies des notes d'honoraires des médecins, chirurgiens ou autres spécialistes et les relevés de frais (clinique, hôpital, pharmacie, radiologie, ambulance, etc...), accompagnés **des originaux des bordereaux des prestations** servies par la Sécurité Sociale et les autres organismes de prévoyance.

Le présent relevé n'est qu'indicatif, notre remboursement s'effectuant dans les limites des garanties définies aux Conventions Spéciales du contrat dont vous bénéficiez.

DÉSIGNATION DES ACTES (visites, frais médicaux, etc...)	DATE DES SOINS	MONTANT	REMBOURSEMENTS À SOUSTRAIRE		SOMMES RESTÉES À CHARGE
			SÉCURITÉ SOCIALE	RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES	